

DE LA PHARMACOPSYCHIATRIE À LA PERSONNALISATION DES TRAITEMENTS

PUBLICS / PRÉ-REQUIS

- Médecins, pharmaciens et Infirmiers en Pratiques Avancées ayant une implication dans la prise en charge des maladies psychiatriques
- Médecins (généralistes, psychiatres ou autres spécialistes) hospitaliers ou libéraux
- Pharmaciens hospitaliers et de ville
- Étudiants inscrits en DES de médecine ou de pharmacie

OBJECTIFS

Prescription et surveillance des psychotropes en appliquant une médecine de précision autour d'enseignements dédiés :

- aux âges particuliers de la vie (périnatalité, personnes âgées)
- aux pathologies psychiatriques spécifiques
- aux situations particulières

DURÉE & RYTHME

- 70h sur 8 mois
- Formation hybride (présentiel et distanciel)

TARIFS

2026-2027 :

- Frais de formation financeur : 940 €
- + 255 € de droits d'inscription*

Pour toute autre situation :
contacter dufmc.fc@u-pec.fr

CONTACTS

Responsable pédagogique

Marion LABOYER
Professeur et Responsable du service Pharmacopsychiatrie

Secrétariat pédagogique

celine.straczek@aphp.fr
solene.airiau@aphp.fr

DUFMC

8 rue du Général Sarrail
Bâtiment modulaire B- Salle 1012
94000 Créteil

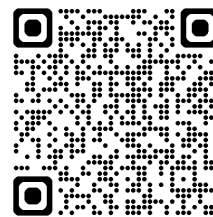
COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de cette formation, le professionnel pourra :

- Connaître les éléments fondamentaux et récents de pharmacologie et de pharmacogénétique en santé mentale
- Connaître les effets indésirables attendus somatiques et cardiaques des médicaments utilisés dans les pathologies psychiatriques.
- Intégrer ces connaissances dans la mise en œuvre d'une médecine personnalisée

EN SAVOIR PLUS

- Programme
- Poursuite d'études et débouchés
- Capacité d'accueil
- Référent Handicap
- Plan d'accès



CANDIDATURES

- Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **15 Octobre 2026**
- CV + lettre de motivation à l'attention de :
celine.straczek@aphp.fr
ou solene.airiau@aphp.fr

ÉVALUATIONS

- Contrôle continu pour chaque module
- Mémoire et soutenance à effectuer
- Rendu du mémoire : Mai 2027
- Soutenance du mémoire : Juin 2027